

Les crédits

En écoutant le débat, j'ai cru comprendre que le Parti réformiste, malgré tout le respect que je lui dois, part du principe qu'il n'y a pas de discrimination contre les femmes au Canada. Or, c'est absolument et totalement inexact. J'ignore comment on peut nier cela lorsqu'on lit l'histoire du Canada.

Par conséquent, lorsqu'il y a discrimination, la société a l'obligation de chercher activement à l'enrayer. C'est la raison pour laquelle notre parti a tenté très activement de trouver des candidates et de les aider à recueillir des fonds pour accomplir les choses sérieuses qui s'imposent lorsqu'on veut devenir député.

Le député ne me connaît pas bien, car il ne laisserait pas entendre que mon langage est extrême. Loin de là. Je trouverais ridicule, par exemple, qu'on parle de couvercles de trous de personne. Cependant, je ne trouve pas ridicule que le terme «alderman» rendait mal à l'aise certaines de mes anciennes collègues, au conseil municipal de London. Je faisais partie de groupes avec elles. Il n'y avait pas de problème lorsqu'on me présentait comme tel, mais la personne qui présentait ma collègue sous ce titre et ma collègue elle-même étaient mal à l'aise. Il est donc préférable d'employer le terme «conseiller».

Je dirais au député qu'il est peut-être de loin préférable d'employer «agent de lutte contre les incendies» plutôt que «pom-pier». Dans certains cas, ce dernier terme peut donner à penser que cette profession exclut les femmes. Ce n'est absolument pas le message que nous voulons transmettre.

Je remercie le député de ses observations.

[Français]

M. Gaston Leroux (Richmond—Wolfe): Madame la Présidente, c'est avec les émotions et les sentiments partagés qui m'habitent, en tant qu'homme, que je prends la parole ici. Ces sentiments et ces émotions sont à la fois partagés avec joie et fierté, mais aussi avec un sens d'urgence par rapport à l'injustice endurée par les femmes et à leur longue lutte qui n'est pas encore réglée mais remise en question quotidiennement.

Je voudrais partager cette prise de conscience avec mes collègues du Bloc québécois, mes collègues féminines, mais je veux aussi saluer toutes les femmes et les assurer de ma solidarité. Plus particulièrement, je veux saluer nos différences, nos différences d'hommes et de femmes, nos différences d'hommes et de femmes dans notre façon de voir, de sentir, d'aborder les problèmes, d'aborder la vie, les joies. Je voudrais saluer plus particulièrement les femmes de l'Estrie, que j'ai eu la chance de rencontrer à plusieurs reprises dans les organisations, ainsi que les femmes de mon comté qui sont très actives dans tous les secteurs, comme un peu partout dans la société. Je voudrais aussi saluer toutes les femmes élues de la Chambre des communes, mes collègues, je le répète, femmes du Bloc québécois. Et j'ajouterais aussi saluer d'une façon particulière mes amies femmes, ces femmes avec qui, depuis tant d'années, j'ai développé amitié et complicité. Finalement, je voudrais saluer celle avec qui j'ai développé complicité et amour qui ont conduit à la naissance d'un enfant qu'on appellerait un enfant de l'amour.

• (1745)

Il est évident, dans ce débat qui concerne la situation des femmes et la prise de parole qui leur a été reconnue et accordée en cette Journée internationale de la femme, que la présence des hommes dans ce débat se veut, à mon sens, un élément qui vient apporter un point de vue, un geste de solidarité envers toutes les femmes.

Au cours de mon intervention, je voudrais faire un survol historique d'un certain nombre de moments clés dans l'histoire des femmes. En commençant, je dirais: Que de chemin parcouru depuis le 8 mars 1875 où, pour la première fois en Amérique du Nord, des femmes s'opposent au pouvoir du capitalisme masculin et se mettent en grève. Et ici je me réfère à la grève des couturières de New York.

Depuis, un nombre incalculable de lois ont cherché, surtout dans les 30 dernières années, à imposer l'égalité des femmes dans la vie privée, économique, politique et publique.

L'année 1893 voit la naissance de la première association féministe au Québec, le Montreal Local Council of Women. Après 14 ans d'efforts de suffragettes, en 1940, les femmes obtiennent le droit de vote au Québec. En 1966, apparaissent la Fédération des femmes du Québec et l'Association féminine d'éducation et d'action sociale. En 1972, la journée du 8 mars est fêtée pour la première fois au Québec, et l'année suivante est créé le Conseil du statut de la femme, à Québec, et le Conseil consultatif sur la situation de la femme au Canada. Durant les années 1980, les Québécoises investissent divers domaines et s'y affirment. De plus, fortes de l'expérience de leurs aînées, elles réclament des interventions propres aux femmes dans tous les secteurs d'activité traditionnellement occupés par les hommes.

Sur la scène du marché du travail, par exemple, il n'y a pas si longtemps, il était impensable que les femmes exercent certains métiers ou certaines professions. La mentalité sexiste faisait en sorte qu'elles étaient littéralement empêchées d'occuper des emplois, plus souvent qu'autrement, parmi les plus rémunérateurs. Que les femmes occupent aujourd'hui des emplois traditionnellement réservés aux hommes est sans aucun doute une grande victoire de la lutte pour la reconnaissance de l'égalité des femmes. Cette victoire démontre que les femmes ont la capacité de remplir des fonctions qui leur avaient été injustement interdites de génération en génération. Tout au long des années 1980 et en ce début des années 1990, en Estrie, pour ne nommer que cette région, on retrouve des chercheuses scientifiques, des écrivaines de grand renom, des directrices d'entreprise, des chauffeuses d'autobus, des policières, des chirurgiennes, des avocates, des ingénieures, etc.

En cette fin de siècle où le droit de vote, le droit à l'éducation et le droit à l'avortement sont des acquis de la condition féminine, où l'apparition d'un ensemble de chartes des droits et libertés de la personne qui interdisent toutes discriminations fondées sur le sexe semble confirmer une révolution des mœurs et de la technique, vis-à-vis de ce tableau, posons-nous les questions suivantes: Sommes-nous en présence d'une réelle égalité entre les hommes et les femmes? Avons-nous atteint, en tant que société québécoise et canadienne, un équilibre des sexes qui confirme